

---

### **Arrangement multifibres concernant le commerce international des textiles (AMF)**

Accord international négocié sous l'égide du GATT qui permet à un pays importateur d'appliquer des restrictions quantitatives sur les textiles et les vêtements lorsqu'il les jugent nécessaires pour empêcher la désorganisation de son marché intérieur. Il vise à équilibrer les intérêts des pays exportateurs (normalement peu développés) et ceux des pays importateurs (normalement développés).

### **Aspects des droits de propriété intellectuelle qui touchent au commerce**

Groupe de négociation du GATT.

### **Balance des paiements**

Document qui fait état des opérations de crédit et de débit d'un pays avec les autres pays et les institutions internationales.

### **Barrières non tarifaires**

Mesures ou politiques gouvernementales non tarifaires qui restreignent ou faussent les échanges internationaux. Mentionnons entre autres les contingents d'importation, les pratiques discriminatoires concernant les marchés publics et les normes discriminatoires.

### **Code antidumping**

Code de conduite négocié durant le *Tokyo Round* et qui établit des règles de fond concernant l'imposition de normes techniques ou de propriétés d'emploi et relativement aux méthodes d'essai et de certification. Souvent dénommé Code de la normalisation.